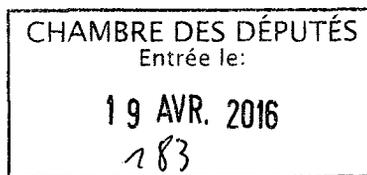




Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des
Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 19 avril 2016

Monsieur le Président,



Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des députés, je souhaiterais poser une question à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures concernant la sécurité sur les tronçons ferroviaires à voie unique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Marco Schank

Député